



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INONDATION (PPRNPI)
DU VAL D'ALLIER ISSOIRIEN



LEGENDE

- Perimètre du PPRN
- Limites de communes
- Isocontour au pas de 0,25 m
- Limite du milieu hydraulique

Territoire dont l'occupation du sol est
programmée au titre des plans de prévention
des risques naturels prévisibles d'inondation

zones vulnérables et zones à risque	charges d'occupation des zones
Alés Fort	R, R ₁₀₀ , R ₅₀ , R
Alés Moyen	S, R
Alés Faible	S, R



Echelle : 1/5000 ème

Avertissement

Le parcellaire ne figure qu'à titre indicatif
comme élément de repérage.

Seules la carte réglementaire et la photo aérienne
sont calées dans le même référentiel.

Sources : IGN BD Cartho, IGN BD Ortho 2009, DGI Cadastre
Modélisation numérique des écoulements : DUCF
Elaboration cartographique : DDT 63 / SPAR BPR

Plan du zonage réglementaire

PLANCHE 07

Assent à l'arrêté préfectoral
de prescription du PPRNPI
du 13/02/17
N° 13/024 17 A
M. MOUTON

PRESCRIPTION DU PPRNPI : 15 novembre 2010
Dossier Approuvé

Commune couverte par le PPRNPI
du val d'Allier clermontois

